



Le 21 mars 2025

Mesdames les Adjointes au Maire
Messieurs les Adjointes au Maire
Mesdames les Conseillères municipales
Messieurs les Conseillers municipaux

Conseil municipal
Références : CP/IG
Dossier suivi par : Inès Gallois
☎ : 02 51 75 75 75 - Poste 7272
@ : ines.gallois@mairie-labaule.fr

Objet : Convocation séance du Conseil municipal

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra Salle du conseil le :

**Vendredi 28 mars 2025
à 18 heures**

afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations annexés.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, mes salutations très distinguées.

Franck LOUVRIER
Maire de LA BAULE-ESCOUBLAC
Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Conseil municipal du vendredi 28 mars 2025

Ordre du jour

N°	Titre	Elu Référent
1	Demande de subvention pour le projet CLÉMENCEAU Hôtel de Police municipale	Jean-Philippe DUPUIS
2	Approbation des modalités d'instauration des astreintes de sécurité des agents de la filière Police municipale	Bertrand PLOUVIER
3	Acquisition auprès de la commune de GUÉRANDE du terrain lieudit "La RIFOUDIÈRE"	Danielle RIVAL
4	Rétrocession à la commune d'une emprise d'environ 90 m ² , 1 avenue PAUL-VALÉRY en vue de régulariser l'alignement de fait	Sophie MINSSART
5	Dénomination des voiries de l'opération "LES JARDINS DU MÉNIGOT"- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du MÉNIGOT	Danielle RIVAL
6	Dénomination d'une place située au carrefour des avenues FOCH, PIERRE PERCÉE et allée des CAMÉLIAS "ALAIN-BIZARD"	Bruno MISSET
7	Dénomination du rond-point situé au carrefour de l'avenue des NOËLLES, de l'avenue de la LIEUTENANTE et de la route DU ROCHER "Rond-point EUGÈNE-HERVY"	Bruno MISSET
8	Dénomination du rond-point situé à l'entrée du bourg d'ESCOUBLAC, "Rond-point du CLOS COLIN - MAURICE-MOREAU"	Bruno MISSET
9	Mise à jour du tableau des effectifs	Jean-Philippe DUPUIS
	Mise à jour	21/03/2025